

Séance 306 : Évolution de la fécondité et migrations dans les pays en développement*Organisateur : Bruno D. Schoumaker***Titre de la communication :***Migrations féminines vers les villes et comportements de reproduction au Mali***Résumé long** (entre 2 et 4 pages) : 4 pages

La fécondité élevée au Mali cache le fait que les niveaux de fécondité sont fortement différenciés entre zone urbaine et zone rurale. Entre 1987 et 2001, si le nombre moyen d'enfants par femmes est en effet resté très stable en milieu rural, environ 7 enfants par femmes, la fécondité en milieu urbain a diminué d'un enfant sur la même période. En 2001, les femmes résidant en milieu urbain ont ainsi deux enfants de moins que celles vivant en milieu rural (trois enfants de moins quand on considère les femmes résidant dans la capitale). D'autre part, les femmes résidant dans la capitale se distinguent également par l'adoption de comportements novateurs : entrée en vie conjugale et féconde plus tardive, dissociation entre l'entrée en vie sexuelle et conjugale, pratique plus importante de la contraception chez les jeunes femmes célibataires.

Dans le même temps, la population urbaine s'est accrue de 4 % en moyenne annuelle (contre 2 % pour la population rurale). Cette croissance urbaine s'est alimentée des migrations, notamment féminines, qui sont, largement orientées vers les villes. En effet, les pratiques migratoires des femmes maliennes se sont profondément modifiées. Depuis la fin des années quatre vingt, la mobilité féminine individuelle, des zones rurales vers les zones urbaines, a considérablement augmenté. L'Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU 1992-93), réalisée au début des années quatre-vingt-dix a mis en évidence une participation très importante des femmes, le plus souvent célibataires, mais également de femmes plus âgées, divorcées ou veuves, dans les mouvements internes rural-urbain et plus particulièrement, ceux orientés vers la capitale.

Ces tendances suggèrent que la baisse de la fécondité serait facilitée par une rapide urbanisation et par les migrations du milieu rural vers le milieu urbain. La migration féminine rural-urbain peut être appréhendée comme un facteur explicatif de la baisse de la fécondité dans la mesure où les déplacements de ces femmes se réalisent à partir de régions en première phase de transition démographique¹ vers des régions en début de deuxième phase. La migration apparaîtrait alors comme un des moyens de modernisation et de diffusion de nouvelles pratiques en matière de reproduction.

À partir de l'enquête démographique et de santé de 2001, nous nous proposons de mettre en relation la migration féminine vers les villes avec les comportements de reproduction des femmes migrantes. Nous présenterons rapidement les différences de comportements entre milieu rural et urbain puis nous proposerons notre méthodologie de classification de la population féminine en sous-groupe de migrantes et non-migrantes. Enfin, nous analyserons les pratiques et comportements des femmes migrantes et non-migrantes en essayant de donner de premières pistes d'explication quant aux différentiels observés entre les différents sous-groupes.

Méthodologie

A priori, les enquêtes démographiques et de santé ne sont pas destinées à étudier la migration. Cependant, le croisement du lieu de résidence dans l'enfance (lieu de vie pendant les douze premières années) et du lieu de résidence actuel, nous permet de construire un

¹ La mortalité a baissé mais la fécondité reste élevée

indicateur de statut migratoire, relativement proche de l'indicateur standard utilisé dans les recensements, celui de « migrant-durée de vie ». Du fait des différences observées entre la capitale et les autres villes, l'indicateur de statut migratoire retenu comprend au total six modalités présentées dans le tableau 1 ci-dessous. En dépit des limites que présente cet indicateur (limites que nous expliciterons rapidement dans la communication), son utilisation nous permet de réaliser des analyses croisant la migration avec les comportements de reproduction des femmes.

Tableau 1. Construction du statut migratoire à partir de l'EDS

Milieu de résidence pendant l'enfance		Milieu de résidence au moment de l'enquête		
		Rural	Urbain	
			Bamako	Autres villes
Rural		Natives rurales	Migrantes rural-Bamako	Migrantes rural-autres villes
Urbain	Bamako	Migrantes urbain-rural	Natives Bamako	Natives Bamako
	Autres villes		Natives autres villes	Natives autres villes

Les femmes migrantes présentent-elles un profil socio-démographique particulier ? (hypothèse de sélectivité de la population en amont de la migration)

La comparaison du profil socio-démographique (âge, statut matrimonial, niveau d'instruction) des migrantes avec celui des natives met en évidence différents résultats :

- 70 % des femmes migrantes rural-Bamako sont âgées de moins de 30 ans à l'enquête (avec une forte proportion de jeunes femmes âgées entre 15 et 19 ans). Cette structure par âge très jeune s'observe également chez les natives de Bamako. En revanche, parmi les migrantes rural-autres villes, la moitié ont plus de 30 ans, à l'instar des natives rurales.
- L'analyse du statut matrimonial confirme ces différences de structures par âge entre les migrantes : un tiers des migrantes vivant à Bamako sont célibataires contre seulement une femme sur 10 parmi les migrantes vivant dans les autres villes. D'autre part, la proportion de femmes séparées, divorcées ou veuves (6 %) parmi le groupe des migrantes rural-Bamako est significativement plus importante que chez les natives rurales
- Concernant le niveau d'instruction, les femmes migrantes rural-urbain (indépendamment de leur milieu de résidence) apparaissent comme un groupe intermédiaire (2 femmes sur 10 ont un niveau d'instruction primaire ou plus) entre les natives rurales, très faiblement instruites (9 femmes sur 10 n'ont aucun niveau d'instruction) et les natives urbaines, les plus instruites (70 % des natives de Bamako ont un niveau d'instruction primaire ou plus). On pourrait y voir un effet de sélection : les femmes les plus instruites du milieu rural étant parties en migration (une autre hypothèse serait de penser que ces femmes sont parties en ville pour poursuivre leurs études mais les migrations scolaires touchent beaucoup plus les garçons que les filles).

La prise en compte de ces différentes variables (ainsi que la religion) dans un modèle multi-varié révèle des différences entre les deux groupes de migrantes : concernant la migration rural-Bamako, avoir plus de 20 ans est un frein à la migration, de même que d'avoir un niveau d'instruction primaire ou plus (ce qui atténue ici l'hypothèse d'une sélectivité de la population en amont de la migration). En revanche, être célibataire ou divorcée de même que d'être de confession chrétienne augmente le risque de migrer vers la capitale. Le modèle apparaît beaucoup moins opérationnel dans l'explication de la migration du milieu rural vers les autres villes : seul le fait d'être divorcée, séparée ou veuve augmente le risque de

migration vers les autres villes. Ceci suggère également une forte hétérogénéité au sein de ce second groupe de migrantes.

Entrées en vie sexuelle, conjugale et féconde selon le statut migratoire

Les migrations des jeunes femmes rurales vers Bamako, se réalisent à des âges où celles qui sont restées au village, se marient et débutent leur vie féconde. Notre première hypothèse est de penser que le seul fait de migrer va entraîner un retard dans l'entrée en vie maritale, sexuelle et féconde de ces jeunes femmes. L'étude porte sur le calendrier d'entrée en vie sexuelle, conjugale et féconde (âges médians) selon le statut migratoire, et par groupe d'âge. Les changements apparaissent très clairement chez les jeunes migrantes âgées de moins de 30 ans à l'enquête : alors que les jeunes femmes natives rurales entrent en vie sexuelle et conjugale autour de 15-16 ans, les jeunes migrantes rural-Bamako ont leurs 1ers rapports sexuels un an plus tard et débutent leur vie conjugale près de deux ans plus tard. Et on observe ce même décalage pour l'âge médian à la première naissance. En revanche, les migrantes rural-urbain de plus de 30 ans ont des calendriers d'entrée en union identiques aux natives rurales des mêmes générations. Cette différence d'impact de la migration sur le calendrier d'entrée en vie conjugale et féconde entre les femmes de moins de 30 ans et celles de plus de 30 ans est révélateur des nouvelles formes de migration féminine observées aujourd'hui : les femmes de plus de 30 ans ont sans doute expérimenté la migration urbaine après leur mariage, dans le cadre de migrations familiales ou de séparation. En revanche, les jeunes femmes de moins de 30 ans vivent une expérience de migration, alors qu'elles ne sont pas encore mariées et pour des motifs plus individuels (les migrations des jeunes femmes sont des migrations de travail, elles sont employées, pour la plupart, comme bonnes pour des particuliers).

Une fécondité différenciée selon le statut migratoire ?

Une première mesure des interactions entre la migration et la fécondité peut être faite à partir du nombre d'enfants déjà nés selon le statut migratoire et l'âge (on ne prend en compte ici que les femmes non-célibataires, la fécondité hors-mariage étant encore très marginale au Mali). Chez les femmes non-célibataires, âgées de moins de 30 ans à l'enquête, un tiers des migrantes rural-Bamako (idem pour les natives de Bamako) sont sans enfant contre 12% parmi les natives rurales du même âge. En revanche, chez les femmes âgées de plus de 30 ans à l'enquête, aucune différence n'est perceptible entre les femmes originaires du milieu rural, indépendamment de leur lieu de résidence actuel. Les différences observées chez les moins de 30 ans confirment les résultats précédents et attestent d'une relation entre la migration et la fécondité, mais ne permettent pas de savoir dans quel sens la relation joue (sélectivité en amont, rupture, adaptation).

Différents indicateurs vont nous éclairer sur ces points. A partir des données, l'hypothèse la plus simple à vérifier, est celle de la baisse de la fécondité consécutive à la migration, en raison de la rupture causée par la mobilité (un des facteurs les plus avancés dans les études traitant des liens entre fécondité et migrations).

Pour ce faire, nous avons tout d'abord calculé le nombre moyen d'enfants par femme entre 15 et 44 ans selon le statut migratoire sur deux périodes : trois avant l'enquête, entre 3 et 6 ans avant l'enquête. L'indice de fécondité des migrantes rural-urbain, est relativement stable sur les deux périodes (6,3 et 6,7) et inférieur à celui des natives rurales (7,2 et 8,3). Parmi les migrantes, l'indice de fécondité des femmes vivant à Bamako, sur la période 3-6 ans avant l'enquête est plus élevé (6,7) que celui de la première période (6,1), contrairement aux migrantes rural-autres villes qui ont des indices de fécondité stables entre les deux périodes (6,6 et 6,5). Cette augmentation de la fécondité chez les migrantes rural-Bamako pourrait

alors s'interpréter comme une rupture dans les comportements consécutive à la migration, phénomène non-observé chez les migrantes vers les autres villes.

L'analyse des structures par âge de la fécondité est également intéressante : Entre 15 et 30 ans, les femmes migrantes vivant dans la capitale, ont des niveaux de fécondité similaires aux natives urbaines alors que celles vivant dans les autres villes ont des niveaux de fécondité semblables à celles des natives rurales. Entre 30 et 40 ans, aucune différence ne s'observe entre les femmes originaires du milieu rural, indépendamment de leur milieu de résidence actuel. Enfin, à partir de 40 ans, les femmes migrantes vers les autres villes ont des taux de fécondité plus faibles (proches des natives urbaines) tandis que les migrantes de Bamako ont des niveaux de fécondité comparables aux natives rurales.

Ces deux approches laissent à penser que la migration provoque une rupture, qui, dans les deux groupes de migrantes, agit à des âges différents : pour les migrantes vers Bamako, qui sont, pour la plupart, âgées de moins de 30 ans, la rupture intervient au début du cycle de vie féconde (retard dans le calendrier, niveaux de fécondité entre 15 et 30 ans plus faibles). En revanche, chez les migrantes vers les autres villes, en moyenne, plus âgées, la rupture intervient plus tardivement, à la fin du cycle de vie féconde. D'un côté, la migration retarde l'entrée en vie féconde, de l'autre, elle conduit à la terminer plus tôt.

D'autres analyses concernant la pratique de la contraception, l'activité sexuelle et le nombre idéal d'enfants selon le statut migratoire viennent confirmer nos hypothèses.

Note : cette communication reprend un chapitre de ma thèse (*Migrations féminines et changements socio-démographiques au Mali*) qui devrait être soutenue vers le mois de janvier 2005. Par la suite, j'aimerais développer cette méthode à partir du fichier couple de l'EDS afin de créer, non plus un statut migratoire au niveau individuel mais au niveau du couple. L'intérêt porterait alors plus sur la contraception, les projets de fécondité au sein du couple selon le statut migratoire. Je n'ai pas encore commencé les analyses à partir du fichier couple mais je suis tout à fait disposée à le faire si cela vous intéresse.